

VILLE-AMÉNAGEMENT

# Aménager sans exclure, faire la ville incluante

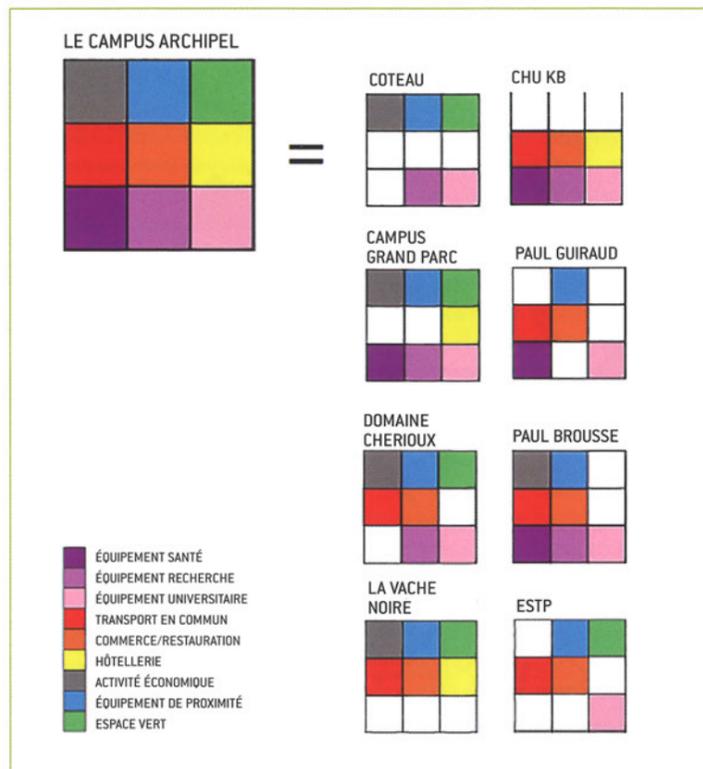


Jean Badaroux Jean Frébault

François Ménard Gwenaëlle d'Aboville

EDITIONS  
**LE MONITEUR**





Les dominantes programmatiques des différents éléments qui composent le « campus archipel ». Schéma de l'agence de programmation Alphaville.

ce projet qu'il vienne inverser la fonction de « territoire servant » qu'incarne le plateau des Hautes-Bruyères, et par une intercommunalité qui concentre son action sur le portage de l'ambition économique.

Alors que les services de la collectivité concédante installent la Sadev 94 dans un rôle d'aménageur « classique » en conservant notamment l'exclusivité du portage de la relation aux acteurs du cluster, la Sadev 94 prend l'initiative d'assumer pleinement son rôle d'acteur politique. C'est ainsi qu'elle porte, auprès de la gouvernance du projet incarnée par les élus du territoire, la vision de l'articulation entre des acteurs métropolitains et les besoins d'un territoire fragilisé dont les enjeux en termes de « santé sociale » sont forts.

L'ambition est posée en ces termes : « Le projet Campus Grand Parc constitue une nouvelle étape du développement du plateau des Hautes-Bruyères à Villejuif, dont le développement depuis le XIX<sup>e</sup> siècle n'a que peu bénéficié aux populations du territoire. Il vise à créer autour de l'IGR une polarité métropolitaine bénéficiant des ressources d'un territoire habité et équipé et qui, en retour, donne accès aux ressources de la métropole aux populations locales » (Sadev 94, « Cahier stratégique d'aménagement », juin 2014).

Notamment, la société d'aménagement se saisit de la question de l'inclusion, non pas comme un sujet traité « à part » de l'ambition première – économique et scientifique –, mais comme étant au service des populations du territoire.

### Le modèle du campus archipel : un réseau au sein d'un territoire

Aussi, parallèlement à la mise en place de l'outillage opérationnel, et notamment la définition du programme d'équipements de la ZAC qu'elle met en perspective, commande est passée à l'agence de programmation urbaine Alphaville pour accompagner l'aménageur et la collectivité dans une réflexion stratégique sur la figure du campus « inclusif ». Des propositions opérationnelles sont attendues autour d'une définition fine des centralités, des parcours urbains et de la consistance de l'offre d'équipements et de services.

Au niveau stratégique, Alphaville développe la notion de « campus archipel », qui s'appuie sur la critique de la notion de cluster déjà portée par le géographe Daniel Béhar<sup>10</sup>, en la construisant positivement à partir d'une analyse fine du territoire de la vallée scientifique de la Bièvre.

Dans un article publié dans la revue *Urbanisme* (hors-série n° 38, 2011), Daniel Béhar avait en effet interrogé la logique de spécialisation du territoire dans le domaine des sciences et de la santé et posé la question de la pertinence de l'investissement des collectivités pour soutenir une filière. Il propose, plutôt que d'« organiser et de spécifier le local à partir des activités d'enseignement supérieur et de recherche », d'« optimiser les relations entre les activités relevant du global et du local ».

Cet apport théorique, donné par la Sadev 94, est repris à son compte par Alphaville par le biais du concept de campus archipel : « Le modèle du campus archipel propose des solutions programmatiques et urbaines alternatives aux campus introvertis. Il propose de reconsidérer un campus [universitaire, tertiaire] non plus comme un site unique mais comme un réseau de lieux d'apprentissage et de recherche inscrits au sein d'un territoire. Ce réseau s'appuie sur des complémentarités de fonctions entre, d'une part, les différents sites du campus et, d'autre part, ces sites et la ville. Cette relation d'interdépendance permet à la fois de mutualiser des besoins [équipements sportifs, restauration, bibliothèques...], d'offrir une gamme de services plus riche et de placer le bon programme au bon endroit. Cette approche est dépendante d'un réseau de transport efficace reliant les différents sites. Le territoire du Val-de-Bièvre se prête parfaitement à cette organisation territoriale. Éclaté entre de multiples sites [ENS, Kremlin-Bicêtre, Paul-Brousse, Paul-Guiraud, Chérioux...], il concrétisera leur mise en réseau en proposant des programmes complémentaires pour chaque site. La relation d'interdépendance entre campus et territoire constitue le socle d'un développement équilibré et durable. »

Cet apport conceptuel se double d'une amorce de réflexion sur les logiques de complémentarité de fonctions entre les différents sites du campus archipel.

À l'échelle du projet d'aménagement, un travail réalisé en commun avec les concepteurs [TVK, TER] permet d'opérer un déplacement du centre de gravité du projet vers la redoute des Hautes-Bruyères et la promenade des Horizons, incarnations d'un projet urbain qui tisse des liens avec la ville existante. En particulier, la redoute des Hautes-Bruyères est pensée comme un lieu où s'opère de façon privilégiée la mutualisation et les synergies entre les programmes du cluster et les fonctions résidentielles.

<sup>10</sup> Daniel Béhar est consultant au sein de la coopérative Acadie. Ses travaux portent sur les questions de stratégies territoriales, de planification spatiale et de gouvernance confrontées aux enjeux de la métropolisation.

Plutôt que de dédier la redoute à des fonctions universitaires comme le proposait alors la communauté d'agglomération du Val-de-Bièvre, l'aménageur suggère d'ouvrir l'ancien fort aux populations du territoire et d'associer aux formations universitaires une offre culturelle et de formation accessible, permettant d'augmenter l'employabilité des habitants du territoire. Ces propositions s'incarneraient dans un équipement hybride existant en Grande-Bretagne, l'Idea Store, un nouveau type de bibliothèques publiques installées dans les quartiers populaires de Londres, ouvertes sept jours sur sept, en libre-service, avec crèche et café, combinant services d'information, de formation continue, de rencontres et de loisirs.

À l'appui de ce glissement, Alphaville et la Sadev 94 proposent de s'inspirer de la notion anglo-saxonne de *care* qui privilégierait la mobilisation des acteurs à une logique de redistribution vers une population captive. Étendue à la conception des espaces, cette proposition évoque la sollicitude dont l'espace urbain peut être dépositaire, en particulier à proximité d'un grand hôpital dont l'environnement urbain actuel est franchement hostile. Mais cette notion de *care* et la proposition d'investir dans un nouvel équipement hybride n'ont pas eu auprès des élus l'écho qu'avait pu avoir la notion de campus archipel. En effet, cela supposait de devoir investir (dans) ce territoire au travers d'un équipement porté très certainement par l'intercommunalité.

#### Le cluster au service des habitants

On peut donc s'interroger sur le « succès » du concept de campus archipel au-delà de son aspect communicant : la conséquence directe, à savoir un déplacement de l'investissement public des équipements scientifiques vers des équipements urbains, n'a pas été au rendez-vous. Pour autant, la mission de programmation a apporté un élément essentiel dans la construction d'une ville incluyente : grâce aux entretiens menés, Alphaville a permis de mettre en relation l'aménageur et le réseau d'acteurs locaux qu'aucun « comité technique » n'avait permis d'identifier, tant au sein des services et des structures municipales que des acteurs associatifs.

D'une posture « spectatrice », ce travail de terrain, corrélé à des propositions pour le développement de l'offre d'équipements et de services sur le quartier, a amené la ville à investir dans le projet non pas directement par une participation d'équilibre, mais par la mobilisation de ses réseaux et de ses outils de gestion de proximité. Or, dans l'architecture des compétences actuelles, c'est bien l'échelon communal qui, au plus près des habitants, assume l'essentiel des missions de lien social. À titre d'exemple, la prise de contact avec la Semgest – société qui gère l'espace de congrès des Esselières à Villejuif – a permis de donner corps, sous une autre forme, au concept d'Idea Store.

Ce partenaire fait d'ailleurs partie du groupement lauréat de l'appel à projets « Inventons la Métropole du Grand Paris », dans lequel le site de la redoute des Hautes-Bruyères a été versé.

Dans cette offre portée par le Groupe Legendre, la Semgest se propose d'exploiter un centre de séminaires qui mêle une offre de formations et d'évé-

nements accessibles aux populations de Villejuif, et l'accueil de formations d'excellence liées au cluster scientifique.

Le groupement porté par Legendre intègre en outre un restaurant interentreprises innovant dans son fonctionnement, car ouvert au public (Mamie Cocotte), et des associations de Villejuif, dont La Fabrik', engagée dans la réinsertion professionnelle.

#### Le double enseignement de Campus Grand Parc

L'expérience de Campus Grand Parc suggère, d'une part, de réorienter l'investissement vers l'accompagnement des développements résidentiels par le biais d'un programme ambitieux d'équipement des territoires bâtisseurs, partagé entre l'État et les collectivités.

Si, d'un côté, l'arrivée sur des territoires fragiles de pôles économiques porte indéniablement un effet redistributif au travers de la fiscalité, de l'autre, on peut s'interroger sur les effets d'entraînement qu'on serait en droit d'attendre au profit des populations. L'observation de ces territoires où richesse et pauvreté se côtoient nous conduit plutôt à douter de l'efficacité de ce schéma. Le Val-de-Bièvre, par l'imbrication historique de ses fonctions résidentielles et économiques, constitue un territoire pilote d'un développement économique durable dans lequel la qualité de vie attire des acteurs économiques dont la logique n'est pas qu'opportuniste, mais qui font le choix d'investir (dans) un territoire habité et équipé.

Ce modèle alternatif aux pôles concentrés repose en partie sur le développement d'une offre de logements, d'équipements et de services de qualité et accessibles pour les salariés. Or force est de constater que le développement résidentiel est souvent appréhendé par les élus locaux comme un risque politique, corrélé à une pression supplémentaire exercée sur des équipements déjà très fortement sollicités.

Ce nouveau modèle implique donc un déplacement de l'investissement public du soutien direct aux filières, dont les clusters sont une incarnation sur un territoire, à un soutien indirect au territoire par le biais d'un programme ambitieux de soutien à la desserte et à l'équipement des territoires bâtisseurs.

L'expérience encourage, d'autre part, à défendre la position de l'aménageur comme acteur politique. Sur le projet Campus Grand Parc, l'autosaisine par l'aménageur de la question de l'inclusion est venue perturber un schéma installé qui veut que l'aménageur ne contribue à l'intérêt général qu'en tant qu'il peut faire la preuve de sa performance financière : l'opération doit s'équilibrer sans aucune participation de la collectivité.

La Sadev 94, avec la mission confiée à Alphaville, a voulu montrer qu'un aménageur pouvait interpeller le sens de l'action publique et contribuer à la construction de la vision politique portée par les élus du territoire.

– Il importe de promouvoir la diversité. La différenciation des ambiances urbaines est nécessaire pour que chacun puisse fabriquer un rapport à sa ville qui constituera une ressource, en termes tant de pratiques que de supports identitaires permettant d'imaginer, de se projeter. La monotonie, la répétitivité des ambiances urbaines sont peut-être séduisantes d'un point de vue esthétique, mais elles ne sont pas propices au jeu de la différenciation. Les autres apparaissent alors souvent comme une masse anonyme. Il est essentiel de privilégier une composition et des agencements offrant des ambiances urbaines variées, de concevoir des aménagements favorisant une diversité d'usages, de pratiques et d'interactions sociales, accueillant la différence et ménageant pour chacun la possibilité de fabriquer un univers qui fera sens.

– Il importe également de prêter une grande attention à la conception des espaces publics, à leur capacité à répondre à des attentes variées et différenciées, aux conditions leur permettant d'évoluer ultérieurement et d'assurer leur gestion, de manière à pouvoir progressivement les qualifier encore davantage. La qualité des espaces et des lieux publics constitue la condition indispensable pour favoriser une mixité socio-urbaine qui permette de se côtoyer, de pratiquer des activités similaires ou différentes et de se sentir partie prenante d'un ensemble plus vaste. Pour cela il faut veiller à leur accessibilité, à leur diversité et à leur complémentarité. C'est seulement grâce à la diversité et à la qualité qu'ils proposent que chacun pourra y trouver sa place.

## LA PLACE DE LA RÉPUBLIQUE, RETOUR SUR UN PROJET D'ESPACE PUBLIC PARISIEN

Gwenaëlle d'Aboville

Gwenaëlle d'Aboville a rencontré en mars 2018, à Paris, Pierre-Alain Trévelo, architecte et urbaniste, fondateur avec Antoine Viger-Kohler de l'agence TVK, lauréate du concours pour la transformation de la place de la République à Paris. Pierre-Alain Trévelo explique comment le travail formel de conception de la place de la République a pu contribuer à répondre au cahier des charges d'un espace public incluant.

En 2010, en répondant au concours pour l'aménagement de la place de la République à Paris, les architectes de l'agence TVK n'avaient pas imaginé que ce lieu deviendrait un jour le paradis des skaters parisiens pas plus qu'ils ne pouvaient anticiper la force symbolique de cet espace qui recueillit les larmes et les hommages de centaines de milliers de Parisiens éprouvés par les attentats de 2015. On ne savait pas que Nuit Debout existerait. Et il n'était pas encore prévu qu'une ludothèque s'installe sur les lieux. On n'avait pas alors à penser les dispositifs antibélier sur les abords des espaces publics. Et pourtant la place a pu accueillir ces manifestations, ces objets, ces usagers... sans qu'il fût possible, à l'époque de sa conception, de les nommer.

Pierre-Alain Trévelo et Antoine Viger-Kohler, les associés fondateurs de l'agence, avaient répondu à un cahier des charges élaboré après un important dispositif de concertation, qui demandait un espace public « pour tous ». Pour les services de la Ville de Paris comme pour les riverains engagés dans la concertation, ce « pour tous » exprimait le défi de répondre aux enjeux locaux et métropolitains en même temps. Le cahier des charges formulait en outre des enjeux liés à la symbolique de cette place au centre de laquelle était érigée une allégorie de la République. Avant son réaménagement, la République, c'était un socle encerclé de voitures, et des jardins d'apparat occupés par les tentes de migrants arrivés récemment d'Europe de l'Est. Le lieu n'était piéton que lors des grandes manifestations « de République à Bastille ». Il s'agissait donc de rendre l'espace aux Parisiens et d'opérer cette reconquête au profit du plus grand nombre, sans exclure au passage ceux pour qui ce lieu avait déjà un intérêt.

### Architecturer le sol

Les architectes de TVK ont travaillé un dessin de place pour qu'elle puisse accueillir, simultanément ou successivement, des usages de nature et d'ampleur très diverses. Les panneaux de concours accrochent le regard parce que les traditionnelles perspectives et profils en travers sont complétés par des dessins expressifs et précis de Martin Étienne. Ces dessins fonctionnent comme des tests d'usages, qui illustrent comment, dans les dimensions de la place, on peut installer un manège, accueillir un marché aux fleurs ou un concert de rock, une manifestation nationale ou un parcours d'apprentissage du vélo pour les enfants du quartier. Ces dessins présentent des objets : carrousel, tables de café, scène et arrière-scène, terrain de beach-volley...



Mais ils représentent aussi des figures d'usagers, des passants, des foules plus ou moins denses et des manifestants, pour montrer comment les corps peuvent habiter les lieux et à combien. Ces dessins répondent à une des questions clés de la conception d'espace public : comment fonctionne le vide et à quoi sert-il ?

Ces dessins d'usages – entrée désormais banale dans le lexique de la glose urbanistique – permettent pourtant d'illustrer la finalité du projet d'architecture dessiné par l'agence TVK. La conception de la place de la République peut être commentée du point de vue du dessin retrouvé des grands boulevards, du schéma de circulation optimisé, de la valorisation d'une façade nord monumentale dont le programme est encore à venir, du raccord opéré vers le canal pour que la République ne tourne plus le dos à ses faubourgs... mais elle est peut-être d'abord un projet d'« architecture du sol », selon l'expression de TVK.

Le projet est « pour tous », notamment en ce qu'il offre un sol vaste, continu, accueillant et robuste comme support d'usages connus, banals, mais aussi nouveaux et exceptionnels. Pierre-Alain Trévelo revendique le dessin du

Le sol de la place de la République est un projet d'architecture en soi, au service d'une grande liberté d'usages.



Le nouveau socle de la statue de la République permet une réappropriation de ce monument en lui attribuant une valeur d'usage (les assises, l'eau) et en réaffirmant sa valeur symbolique (lecture des hauts-reliefs, mise en lumière).

sol comme un projet d'architecture à part entière et défend « l'importance cruciale du sol, cette épaisseur sur laquelle nous, les êtres humains, nous rencontrons, nous retrouvons. La croûte terrestre est la partie de la Terre que nous transformons le plus en profondeur, engageant des mutations lourdes de conséquences. Il faut donc cesser de considérer que la pensée architecturale se réduit aux objets qui viennent se poser sur le sol ». Or, dans un moment où les plus précaires se voient défendre l'accès au sol urbain par des dispositifs de grilles, de piques, de gestion (arroser le sol), d'occupation et de fleurissement, le projet de sol n'est pas neutre. Place de la République, on voit des personnes s'asseoir par terre, s'y allonger pour une sieste, passer, glisser, piétiner, rouler. Cette « possibilité de » ne vient pas d'une non-intervention, d'une indifférence ou d'un laisser-faire. Au contraire, le sol a fait l'objet de toutes les attentions. Le sol de la place de la République est un projet qu'on peut considérer sous plusieurs aspects : ses dimensions, son nivellement, sa matérialité, sa capacité à venir faire l'assise de la statue de la République.

### Dimension

N'est-ce pas trop grand ?

C'est une question récurrente quand on observe en plan un dessin d'espace public. Place de la République, la dimension de la place, restituée par une emprise lisible et continue, permet une inclusion spatiale et temporelle. Le sol est ininterrompu sur un espace de 280 mètres par 120 mètres ; nulle trace de massifs plantés ou de zones enherbées, qui étaient pourtant régulièrement réclamés. La grande dimension permet la simultanéité et l'évolution du lieu. Elle assure à l'espace une capacité d'absorption. On peut se tenir ensemble sur les lieux sans se gêner, accueillir les uns sans chasser les autres, les voir mais ne pas s'y frotter.

C'est aussi une dimension qui permet de se sentir dans un espace. De percevoir un lieu au sens que lui donne Pierre-Alain Trévelo : portion définie d'espace. Dès lors que l'on permet la lecture de l'espace comme un lieu, on permet le repérage et l'appropriation. Dès lors, l'usager se sent bienvenu.

### Nivellement

Sujet d'architecture par excellence, le nivellement de la place de la République a été pensé pour chercher le plus possible la ligne horizontale. Sur le toit d'un réseau de métro équivalent sous terre d'un immeuble de neuf étages, avec une marge parfois de quelques centimètres avant d'atteindre les ouvrages RATP, le projet TVK ménage une pente à 1 %, c'est-à-dire la perception d'un plat. L'horizontale, c'est la ligne de l'espace domestique. C'est le plat du sol du salon, ou la position suggérée par le lit. À Lausanne, sur la place de la Gare, l'agence TVK poursuit ce travail de fabrication d'un lieu à partir d'un projet de nivellement. En dessinant une courbe de niveau tous les 13 centimètres, la hauteur d'une marche, on peut représenter tout le projet. Si l'ensemble peut être représenté dans la même échelle spatiale, alors le piéton peut percevoir l'ensemble, comprendre la continuité de l'espace, ses dimensions, ses transitions, ses seuils. L'unité de l'échelle rapportée à celle du corps humain crée le lieu – la portion définie d'espace. Place de la République à Paris, TVK a transformé un rond-point fortement bombé en son centre, ce qui écrasait les dimensions, occultait les seuils et empêchait l'unité de l'espace, en architecture à pente douce entièrement accessible et structurée par deux longs emmarchements horizontaux qui ménagent des assises très investies par les usagers.

### Matérialité

Pas de pierre ni de granit pour la République. Le béton a été travaillé comme une matière que l'on construit. « Ainsi, on aménage la croûte terrestre, c'est-à-dire qu'on la rend habitable. » Le calepinage a été pensé pour que la dimension de la dalle (193 x 69 cm / divisé par 4 et encore par 4) suggère un sous-espace d'échelle humaine. Les trois nuances de gris apportent une robustesse au sol, comme celle qu'on attend d'un espace domestique : il inclut la possibilité d'être sali, et même dégradé. C'est aussi cela la capacité d'absorption.

### Socle

La statue de la République ne pouvait pas être déplacée. Elle regardait Paris, inaccessible, au milieu des voitures qui passaient sous ses hauts-reliefs, indifférentes à la chronologie des événements qui y sont proposés à la mémoire nationale. Ce monument avait tout d'une symbolique lointaine et peut-être même périmée. Mais cette statue qu'on ne voyait plus a retrouvé ses aises et même des fonctions, au cœur d'une place devenue piétonne et grâce à un subtil dessin d'assise qui pourrait passer tout aussi inaperçu que le nivellement réorganisé autour. Le sol de la place est devenu le socle de la statue. On peut s'asseoir dessus. Facilement y monter pour lire les hauts-reliefs, y adjoindre les ex-voto de nos temps modernes, contempler Paris ou accrocher une bannière. Une fine lame d'eau permet de plonger la main, de se mouiller les pieds, mais aussi d'éclairer d'une lumière douce et chatoyante un monument que Paris se réapproprie.

« L'espace capacitant » que nous appelons de nos vœux, c'est peut-être aussi simple que cela : construire un sol pour qu'à la République on puisse à nouveau se donner rendez-vous et, au passage, glaner un bout ou l'autre de l'histoire de France. Le projet de faire une ville qui inclut passe par un espace public qu'on travaille pour l'ensemble des usagers. Et le dessin de cet espace est bien un travail d'architecture, le travail d'un dessin subtil et discret – c'est-à-dire délicat – qui pense l'inclusion comme une finalité du projet.